

Tunis, le 21 juin 2023

Pour un engagement civique contre la torture

La Tunisie commémorera le 26 juin, la journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture.

Après des décennies d'abus et d'atrocités horribles dans le monde entier, ainsi que des efforts croissants de la société civile pour protéger l'universalité des droits humains, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté après des longues années de négociation la convention des Nations unies contre la torture (CAT) en 1984. La convention est entrée en vigueur le 26 juin 1987. La Tunisie l'a signée en 1988, il y a aujourd'hui 35 ans.

Dans un contexte politique inquiétant marqué par la recrudescence de la violence institutionnelle et de l'impunité, les menaces qui guettent les acquis du peuple tunisien et son droit de jouir des libertés collectives et individuelles ne cessent de s'accroître. En outre, la recrudescence des condamnations à mort s'accélère à un rythme inquiétant reflétant la position présidentielle en faveur du rétablissement des exécutions.

La convention contre la torture est claire et absolue : "Aucune circonstance exceptionnelle, quelle qu'elle soit, qu'il s'agisse de l'état de guerre ou de menace de guerre, d'instabilité politique intérieure ou de tout autre état d'exception, ne peut être invoquée pour justifier la torture" ou toute autre forme de traitement cruel, dégradant et inhumain.

Cependant aujourd'hui, les opposant.e.s politiques, les journalistes, les magistrat.e.s, les activistes, les défenseurs des droits humains, les migrant.e.s, les membres de la communauté LGBTIQ, et plein d'autres personnes sont ciblé.e.s par le pouvoir exécutif et l'appareil sécuritaire. Les discours présidentiels appellent à une division du peuple tunisien entre les partisans du pouvoir et tous les autres, qualifiés d'ennemi de la nation. Les paroles se doublent de passages à l'acte à travers des vagues d'arrestation, de poursuites et de condamnations visant bien souvent à censurer la liberté de pensée et d'expression. Les migrant.e.s, notamment de l'origine subsaharienne, sont eux-aussi victimes de la dérive répressive et subissent des violences et de multiples violations de leurs droits fondamentaux motivé par une discrimination raciale. La toute-puissance des forces sécuritaires nourrit la violence institutionnelle qui s'abat aujourd'hui aussi bien sur des cibles choisies que sur le citoyen lambda. La torture et les mauvais traitements sont monnaie courante et visent le plus souvent à punir et à faire peur.

Le pouvoir judiciaire, ciblé par des attaques d'une rare gravité, peine à jouer son rôle de garde-fou contre ces dérives de l'exécutif. Dans ce contexte de déséquilibre flagrant des pouvoirs, l'impunité retrouve de sa vigueur tandis que l'État de droit, qui émergeait fébrilement depuis quelques années, sombre de nouveau.

Aujourd'hui, plus que jamais, la société civile doit se faire le porte-voix des nombreuses victimes de violations et documenter, dénoncer, sensibiliser, se mobiliser, aider, protéger et plaider sans relâche pour l'éradication du phénomène tortionnaire.

A cette fin, nos associations organisent une série d'évènements à travers le pays pour dire « Non à la torture ! » et défendre le droit à la vie et la dignité humaine.

Liste des évènements

- **21 juin : Tunis** : Instance Nationale pour la Prévention de la Torture : Organisation d'une conférence à l'occasion de la journée pour le soutien aux victimes de la torture
- **22 juin : Tunis** : Organisation mondiale contre la torture : Présentation du rapport SANAD 2022-2023 et remise de prix honorifique à Me. Radhia Nasraoui.
- **23 juin** : Membres du réseau SOS-Torture : Publication de la timeline de 12 cas emblématiques de violences institutionnelles, enregistrés durant la période juin 2022-juin 2023.
- **24 juin : Sousse**: Association Awledna à Sousse : Coffee talk sur les obstacles à la justice pour les victimes de torture et mauvais traitements avec la participation de l'Instance nationale pour la prévention de la torture, des représentant.e.s de la commission droits et libertés du parlement, des représentant.e.s de la société civile, des activistes et des étudiant.e.s de droit et médecine.
- **24 juin : Sousse** : Association Awledna à Sousse : Visite de soutien à un jeune victime de violences policières.
- **25 juin : Sfax** : Fondation Heinrich-Böll à travers son projet Sharek et l'association Ifriqiya : Rencontre de sensibilisation autour de la violence Institutionnelle et les obstacles d'accès à la justice et aux droits pour les victimes avec la participation de l'Instance nationale de prévention de la torture et des représentant.e.s. de la société civile.
- **25 juin : Bizerte** : Fondation Heinrich-Böll à travers son projet Sharek : Projection-débat avec les jeunes autour de la thématique des violences institutionnelles et le droit à l'intégrité physique et morale.
- **25 juin : Hay Ettadhamen** : Fondation Heinrich-Böll à travers son projet Sharek : Projection-débat avec les jeunes autour de la thématique des violences institutionnelles et le droit à l'intégrité physique et morale.
- **26 juin : Tunis** : [Marche annuelle rituelle pour le soutien aux victimes de la torture avec la participation de la société civile et de l'INPT : Départ 09.30 devant le Palais de la Justice à Bab Bnet \(Tunis\) vers le terrain de l'ancienne prison '9 avril'.](#)
- **26 juin : Tunis** : Instance Nationale pour la Prévention de la Torture et les composantes de la société civile : Tente sur le terrain de l'ancienne prison « 09 avril » avec des témoignages.
- **26 juin : Tabarka** : Le projet "Traces of Mobility: Violence and solidarity" organise un débat sur les droits des migrants victimes de torture.
- **26 juin : Sfax** : Association Ifriqiya : Publication d'une enquête en ligne portant sur la violence institutionnelle sur les réseaux sociaux de l'association,
- **26 juin : Sfax** : publication des vidéos de témoignages de victimes ou témoins de violence institutionnelle.

Liste des signataires

- Organisation Mondiale Contre la Torture
- Ligue Tunisienne pour la défense des Droits de l'Homme
- Organisation contre la torture en Tunisie
- Coalition Tunisienne Contre la Peine de Mort
- DAMJ Association pour la justice et l'égalité
- Psychologues du Monde – Tunisie
- Association Awledna
- Association Ifriqiya
- Avocats Sans Frontières